

6 mois après leur sortie du système éducatif, 61 % des apprentis de l'académie de Reims sont en emploi salarié

De même que la spécialité de formation influence la qualité de l'insertion, les conditions d'accès à l'emploi des jeunes sortis d'un centre de formation d'apprentis (CFA) qui entrent sur le marché du travail varient fortement selon le sexe, l'origine sociale, le niveau de formation, l'obtention du diplôme préparé et la spécialité de formation.

Dans l'académie de Reims, parmi les 6 024 apprentis inscrits en dernière année d'un cycle d'études professionnelles à la rentrée 2017 ou 2018, plus d'un sur trois (36 %) est toujours en formation l'année scolaire suivante et 64 % d'entre eux se déclarent sortants du système scolaire. Parmi les sortants du système scolaire en 2018 ou 2019,

- 61,0 % (62,1 % au niveau national) d'entre eux sont en emploi salarié 6 mois plus tard.
- 26 % des sortants de niveau BTS sont au chômage ou en situation d'inactivité, contre 39 % des sortants de niveau baccalauréat professionnel, 24,6 % des sortants de BP et 50,8 % des sortants de niveau CAP.

Par ailleurs, 31 % des apprentis en emploi exercent dans le secteur des services (11,5 % dans le « commerce et vente », 2,7 % dans l'hôtellerie et la restauration) et 69 % dans le secteur de la production (16,1 % dans le « Génie civil, construction, bois », 17,8 % dans la « Mécanique et structures métalliques »).

L'entrée dans la vie active est plus aisée dans les départements les moins touchés par le chômage et où l'implantation des BTS est plus importante.

L'insertion professionnelle des apprentis est mesurée ici à partir du dispositif « InserJeunes » six mois après que les jeunes aient quitté les centres de formation d'apprentis (CFA) en juin 2018 ou en juin 2019 (voir Encadré en fin de publication). On recense ainsi 3 846 apprentis ayant quitté l'un des 33 CFA de l'académie au cours ou en fin d'année scolaire 2017-2018 ou en 2018-2019.

Plus d'un apprenti sur deux en emploi

Parmi les jeunes, de l'académie de Reims, qui ont quitté leur formation professionnelle en 2018 ou 2019, 61,0 % (62,1 % au niveau national) sont en emploi 6 mois plus tard (dont 56,2 % en CDI, 23,7 % en CDD, 10,1 % en contrat d'intérim, 9,1 % sur des contrats aidés ou de professionnalisation et 1 % en stage (voir Figure 2) et 39 % des sortants sont donc au chômage ou en situation d'inactivité ou en emploi particulier (emploi non salarié, particulier-employeur, emploi à l'étranger, Tesa..).

74,1% des sortants d'un BTS en emploi

Dans l'académie de Reims, la capacité pour les sortants de l'apprentissage à trouver un emploi rapidement est plus importante pour les BP (75,4 %, voir Figure 1) et les BTS (74,1 %). Six mois après que les jeunes ont quitté le système scolaire, 49,2 % des jeunes sortant d'un CAP sont en emploi, comme 61,2 % de ceux sortants d'un baccalauréat professionnel. Comme au niveau national, au-delà de ces diplômes traditionnels, il existent dans les CFA de l'académie de Reims d'autres formations de même niveau, tels que les titres homologués ou les mentions complémentaires. Ils représentent 8 % de l'ensemble des apprentis en dernière année de formation et 17 % au niveau national. Ils s'insèrent mieux que les sortants d'un CAP et BP au niveau 5 et 4 mais, moins bien que les sortants d'un BTS au niveau 3 (cf. Figure 7).

Figure 1

Poursuite de formation des apprentis et taux d'emploi à 6 mois des sortants des CFA et la classe sortie (en %)

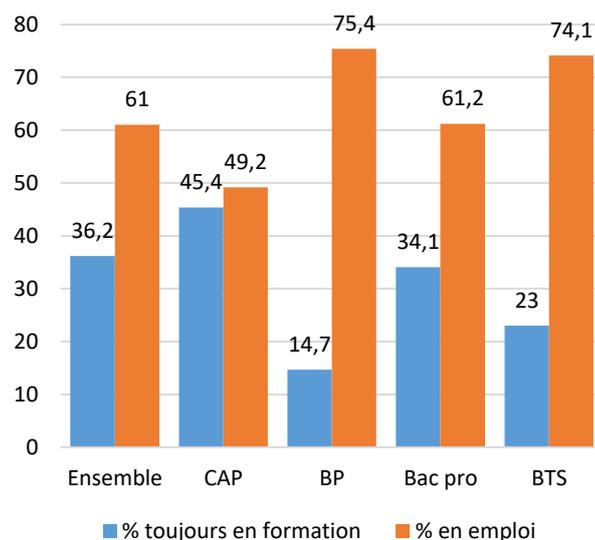
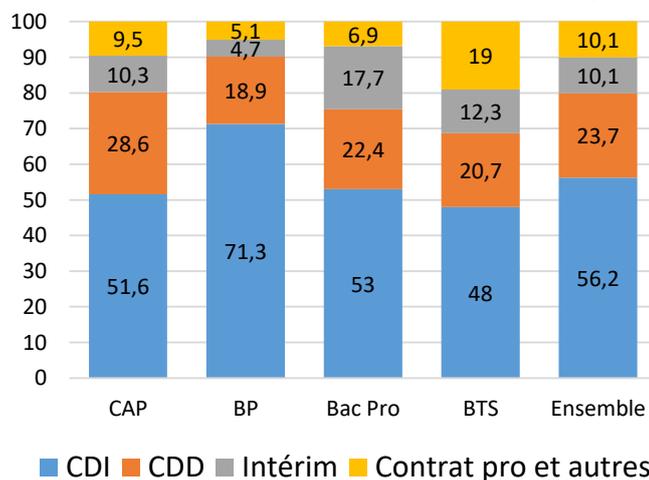


Figure 2

Type de contrat obtenus par les sortants d'un CFA en emploi (en %)



Lecture : parmi les sortants d'un BTS en emploi 6 mois plus tard, 48 % d'entre eux sont en CDI, 20,7 % en CDD, 12,3 % en intérim et 19 % en contrat de professionnalisation ou en stage.

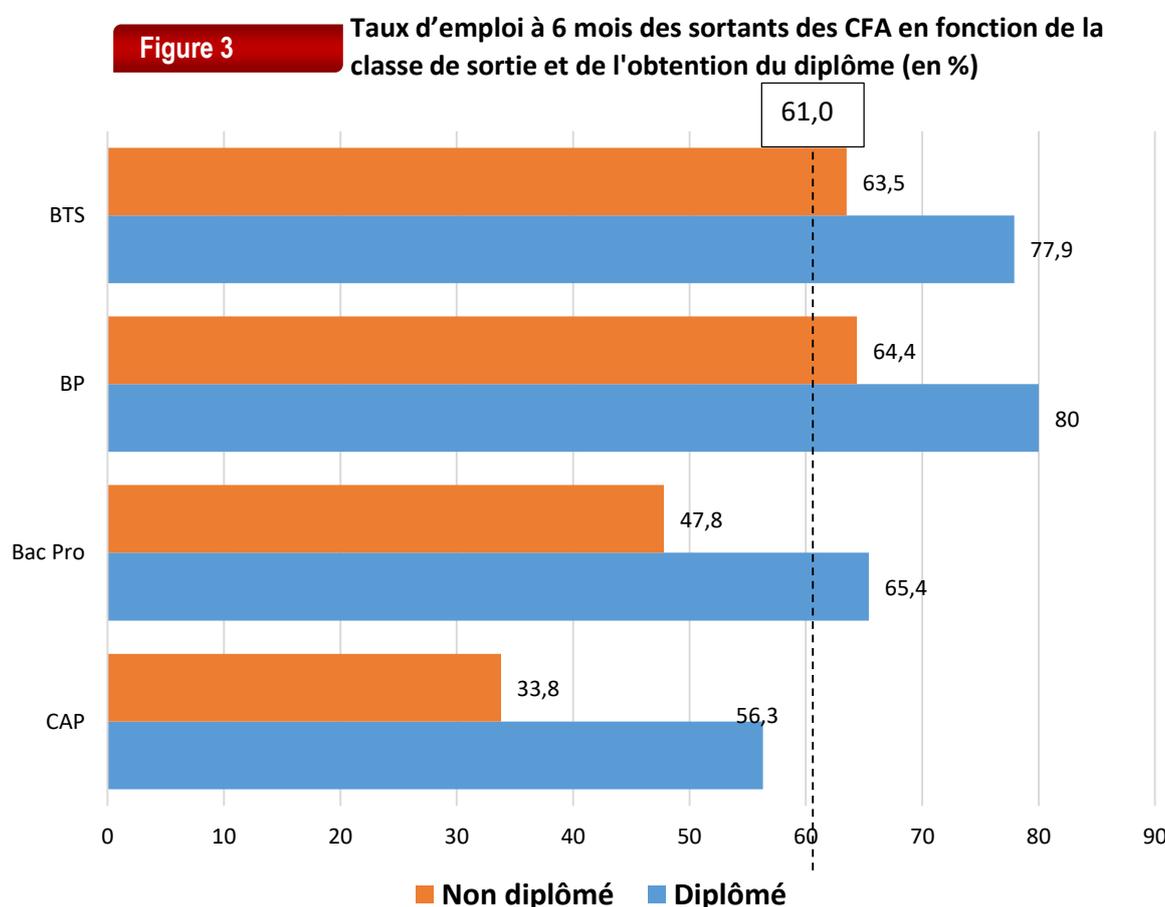
Champ: Académie de Reims. Inscrits en année terminale en apprentissage en 2018 ou en 2017 (pour la poursuite d'études) et sortants en 2018 ou en 2019 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, six mois après la fin des études (pour le taux d'emploi).

Données calculées sur la moyenne de deux années scolaires (sortants en 2018 et 2019).

Source : Dares, Depp, InserJeunes

Obtenir le dernier diplôme préparé permet de trouver un emploi rapidement

Tous niveaux de formation confondus, 76 % des sortants des CFA de l'académie de Reims, scolarisés en dernière année de CAP, BP, Bac pro ou BTS à la rentrée 2017-2018 ou 2018-2019, ont obtenu leur diplôme. L'obtention du diplôme préparé permet de trouver un emploi plus facilement. Six mois après avoir intégré le marché du travail, 66,4 % (66,9 % au niveau national) des apprentis ayant obtenu leur diplôme sont en emploi contre 46,4 % (52,1 % au niveau national) de ceux n'ayant pas obtenu leur diplôme préparé. Cet avantage est très marqué pour les sortants d'un CAP (56,3 % contre 33,8 % pour les apprentis n'ayant pas validé leur diplôme, soit un écart de 22,5 points, voir Figure 3). Comme au niveau national, l'insertion de ces apprentis est même meilleure que celle des apprentis qui ont poursuivi en baccalauréat professionnel mais qui n'ont pas obtenu leur examen final (56,3 % contre 47,8 %).



Lecture : Dans l'académie de Reims, le taux d'emploi à 6 mois des apprentis sortis d'un CFA en ayant obtenu leur baccalauréat professionnel, session 2018 ou 2019, s'élève à 65,4 % contre 47,8 % pour ceux n'ayant pas obtenu leur diplôme.

Champ: Académie de Reims.

Données calculées sur la moyenne de deux années scolaires (sortants en 2018 et 2019).

Source : Dares, Depp, InserJeunes

Une insertion professionnelle plus favorable des garçons

L'insertion professionnelle des garçons demeure plus facile que celle des filles dans l'académie de Reims. Six mois après leur sortie de l'apprentissage, le taux d'emploi des garçons (62,6 %), diplômés ou non, est supérieur à celui des filles (57,4 %). Excepté au niveau BP, l'évolution globale des taux d'emploi en faveur des garçons s'observe aussi pour l'ensemble des niveaux de sortie. Leurs taux d'emploi, six mois après leur sortie de formation, sont supérieurs de 6 à 14 points à ceux des filles. L'écart d'insertion à l'avantage des garçons peut notamment s'expliquer par leur présence forte dans l'apprentissage. Ils sont en effet plus nombreux que les filles (69,4 % contre 30,6 %) et sont très présents dans les formations de la production (91 %), domaine bénéficiant d'un taux d'emploi plus élevé que celui des services (61,8 % contre 59,4 %).

Figure 4

Poursuite de formation des apprentis après la fin d'un cycle professionnel et taux d'emploi à 6 mois des sortants des CFA selon la classe de sortie et le sexe (en %)

		Apprentis en dernière année de formation à la rentrée 2017 ou 2018	Apprentis toujours en formation à la rentrée 2018 ou 2019		Sortants de formation professionnelle en 2018 ou 2019		
			Effectifs	%	Total sortants (effectifs)	Sortants en emploi	Taux d'emploi à 6 mois (%)
CAP	Femmes	800	332	41,5	468	183	39,1
	Hommes	2300	1074	46,7	1226	651	53,1
	Ensemble	3100	1406	45,4	1694	834	49,2
BACPRO	Femmes	156	42	26,9	114	64	56,1
	Hommes	630	226	35,9	404	253	62,6
	Ensemble	786	268	34,1	518	518	61,2
BP	Femmes	334	46	13,8	288	222	77,1
	Hommes	399	62	15,5	337	249	73,9
	Ensemble	733	108	14,7	625	471	75,4
BTS	Femmes	273	73	26,7	200	140	70,0
	Hommes	624	133	21,3	491	372	75,8
	Ensemble	897	206	23,0	691	512	74,1
Ensemble (y compris les autres niveaux de formations)	Femmes	1780	604	36,4	1176	675	57,4
	Hommes	4244	1574	37,1	2670	1672	62,6
	Ensemble	6024	2178	36,2	3846	2347	61,0

Taux d'apprentis toujours en formation : ratio entre l'effectif d'apprentis de l'académie toujours en formation (y compris les redoublants) et l'effectif de jeunes en dernière année de formation.

Taux d'emploi : ratio entre l'effectif de sortants en emploi salarié à 6 mois et l'effectif de sortants.

Note de lecture : Dans l'académie de Reims, 57,4 % des filles contre 62,6 % des garçons qui ont intégré le marché du travail sont en emploi salarié six mois après leur sortie de formation.

Champ: Académie de Reims.

Données calculées sur la moyenne de deux années scolaires (sortants en 2018 et 2019).

Source : Dares, Depp, InserJeunes

Des conditions d'embauche plus favorables pour les filles

Tous les apprentis en emploi, six mois après leur sortie de formation, n'occupent pas le même type d'emploi. Ainsi, les emplois pérennes (CDI,...) et à durée déterminée (CDD) concernent davantage les filles (57,8 % et 26,5 % contre 55,5 % et 22,6 % des garçons, voir Figure 5) alors que l'intérim est nettement plus expérimenté par les garçons (12,7 % contre 3,6 % des filles). Les garçons sont majoritaires dans les formations de la production (90,9 % contre 9,1 % des filles), secteur où les contrats temporaires prennent la forme d'intérim. Les filles sont, quant à elles, plus employées dans le secteur des services (76,6 % contre 23,4 %) qui recoure plutôt aux CDD pour ses contrats temporaires.

Enfin, alors que 93,6 % des garçons occupent un emploi à temps plein, ce taux est inférieur de 14,3 points pour les filles : 79,3 % d'entre elles sont à temps complet. Cette différence est particulièrement forte au niveau CAP, avec près de 27 points d'écart : 91 % des garçons occupent un emploi à temps complet contre 64 % des filles. Au niveau baccalauréat, l'écart est de 19,3 points de différence : 94,7 % des filles sont employées à temps complet contre 75,4 % des garçons. Cette différence est moins importante aux niveaux BP (11 points) et BTS (7,3 points).

Figure 5

Type de contrat et temps de travail des apprentis, six mois après leur sortie du système scolaire (en %)

		Type de contrat					Temps de travail	
		CDI	Intérim	CDD	Contrat pro	Autres	Temps plein	Temps partiel
CAP	Femmes	48,6	4,4	36,1	7,7	3,3	64	36
	Hommes	52,5	12	26,5	8,3	0,8	91	9
	Ensemble	51,6	10,3	28,6	8,2	1,3	85,1	14,9
Bac pro	Femmes	56,3	4,7	28,1	10,9	—	75,4	24,6
	Hommes	52,2	20,9	20,9	5,9	—	94,7	5,3
	Ensemble	53	17,7	22,4	6,9	—	90,8	9,2
BP	Femmes	74,3	1,8	20,3	3,6	—	84	16
	Hommes	68,7	7,2	17,7	5,6	0,8	95,4	4,6
	Ensemble	71,3	4,7	18,9	4,7	0,4	90	10
BTS	Femmes	41,4	5	25,7	26,4	1,4	89,6	10,4
	Hommes	50,5	15,1	18,8	14	1,6	96,9	3,1
	Ensemble	48	12,3	20,7	17,4	1,6	94,9	5,1
Ensemble	Femmes	57,8	3,6	26,5	10,8	1,3	79,3	20,7
	Hommes	55,5	12,7	22,6	8,4	0,8	93,6	6,4
	Ensemble	56,2	10,1	23,7	9,1	1	89,4	10,6

Note de lecture : Dans l'académie Reims, six mois après leur sortie de formation, 57,8 % des filles contre 55,5 % des garçons en emploi occupent un emploi en CDI.

Champ: Académie de Reims.

Données calculées sur la moyenne de deux années scolaires (sortants en apprentissage en 2018 et 2019).

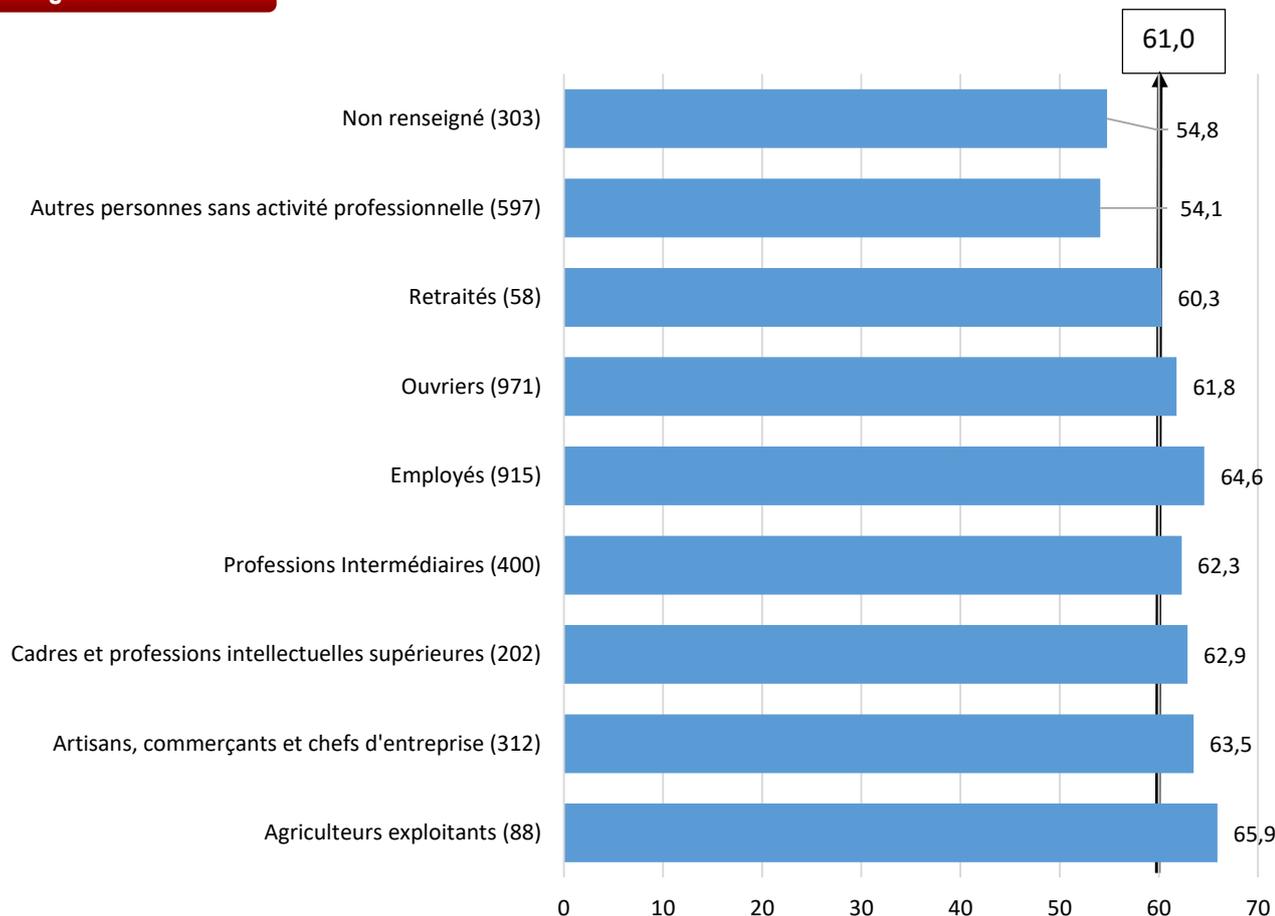
Source : Dares, Depp, InserJeunes

Une insertion professionnelle moindre quand le représentant légal est sans activité

Les conditions d'insertion professionnelle d'un apprenti dépendent également de son milieu social d'origine. Ainsi, six mois après la fin de l'apprentissage, le taux d'emploi des apprentis dont le représentant légal est « artisan, commerçant ou chef d'entreprise » est supérieur à celui de l'ensemble des sortants (63,5 % contre 61,0 % pour l'ensemble, voir Figure 6). C'est aussi le cas pour les jeunes dont le représentant légal est « cadre ou profession intellectuelle supérieure », « agriculteur », « profession intermédiaire » ou « employé » et dans une moindre mesure, « ouvrier ». À l'inverse, le taux d'emploi des apprentis dont le représentant légal est « sans activité professionnelle » s'établit à 54,1 %, soit 5,9 points de moins que la moyenne académique.

Figure 6

Taux d'emploi des sortants des CFA selon la PCS du représentant légal (en %)



Note de lecture : Dans l'académie de Reims, le taux d'emploi des sortants de l'apprentissage dont le représentant légal est « artisan commerçant ou chef d'entreprise » est supérieur à celui de l'ensemble des sortants de l'académie (63,5 % contre 61 % pour l'ensemble).

Champ: Académie de Reims.

Données calculées sur la moyenne de deux années scolaires (sortants en 2018 et 2019).

Source : Dares, Depp, InserJeunes

Une bonne insertion pour la spécialité « Services aux personnes »

L'accès à l'emploi des sortants de l'apprentissage dans l'académie diffère d'une spécialité de formation à l'autre. Tous niveaux de formation confondus, les spécialités « Services aux personnes » (79,2 %, voir **Figure 8**), « Mécanique et structures métalliques » (71,6 %), « Energie, chimie, métallurgie » (68,9 %), « Electricité, électronique » (66,9 %), « Technologies industrielles » (64,9 %), « Génie civil, construction, bois » (60,4 %) offrent la meilleure insertion sur le marché du travail. Certains diplômés de la spécialité « Génie civil, construction, bois », comme le BTS « Spécialités pluri technologiques en mécanique - électricité » (86,4 %), « Moteurs et mécanique auto » (82,5 %) « Santé » (81,8 %), « Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures » (76,2 %), « Finances, banque, assurances » (75 %), « Electricité, électronique » (74,5 %) sont parmi les meilleurs du point de vue de l'insertion. Ils mènent à l'emploi plus de 70 % des jeunes au bout de 6 mois. Le BTS professionnel « Technologies industrielles fondamentales » a également l'un des meilleurs taux d'emploi pour les sortants de ce niveau de diplôme (70 %).

À contrario, l'insertion des apprentis est la plus faible par rapport à la moyenne académique pour les spécialités « Coiffure esthétique » (56,5 %), « Alimentation et agroalimentaire » (55,9 %), « Agriculture » (53,9 %), « Commerce, Vente » (53,8 %), « Secrétariat, communication et information » (53,6 %), « Hôtellerie, restauration, tourisme » (49,2 %), tous niveaux de formation confondus. Les spécialités « Mécanique et structures métalliques » prédominent pour deux des trois niveaux de diplôme (BAC pro et BTS), en regroupant près d'un sortant sur trois. Excepté pour les sortants d'un CAP ou d'un BAC pro, elles offrent une meilleure insertion que la moyenne académique, voir **Figure 7**).

Les taux d'emploi sont relativement différents entre les sortants d'une formation relevant de la production (61,8 % et 63,6 % au niveau national) ou des services (59,4 % et 59,8 % au niveau national). Globalement, les garçons ont une meilleure insertion que les filles dans l'académie, quel que soit le secteur de formation ou la classe de sortie, excepté pour les BP.

Figure 7

Taux d'emploi des sortants des CFA selon le secteur de formation, le sexe et la classe de sortie (en %)

		Production			Services			Production et Services		
		Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Niveau 5	CAP	53,1	37,5	51,8	53,3	39,6	42,6	53,1	39,1	49,2
	MC5	68,4	64	67,3	-	56,5	51,9	66,3	60,4	64,1
	Autre niveau 5	67,2	-	66,7	-	-	-	68,2	-	67,6
Niveau 4	Bac pro	61,8	43,3	60,4	71,4	60,7	63,9	62,6	56,1	61,2
	BP	73,7	56,5	72,6	76,2	78,9	78,7	73,9	77,1	75,4
	Autre niveau 4	88,9	-	87,8	-	-	54,6	78,1	74,2	76,2
Niveau 3	BTS	79,1	65	77,8	62,2	71,3	67,8	75,8	70	74,1
	Autre niveau 3	-	-	-	-	50	53,9	71	50	62,3
Ensemble		63	50,4	61,8	59,9	59,2	59,4	62,6	57,4	61

Figure 8

Taux d'emploi des sortants des CFA selon la spécialité et le secteur de formation et la classe de sortie (en %)

Domaine et spécialité de formation		Taux d'emploi (en %)				
		CAP(%)	Bac pro(%)	BTS(%)	Total taux d'emploi	Total sortants
Ensemble (Services et Production)		49,2	61,2	74,1	61	3846
Ensemble Production		51,8	60,4	77,8	61,8	2621
Agriculture	210 - Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	-	52,2	-	64	89
	211 - Productions végétales, cultures spécialisées, prot. des cultures	44,4	44,4	76,2	52,8	108
	212 - Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	-	35,5	-	39	41
	213 - Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	-	-	-	60	50
	214 - Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains ...	-	-	-	45,6	57
	Ensemble	39,3	45	67,4	53,9	345
Alimentation et agro (221 - Agro-alimentaire, alimentation, cuisine)		48,9	-	-	55,9	700
Energie, chimie, métallurgie	222 - Transformations chimiques et apparentées	-	-	-	-	ns
	223 - Métallurgie	-	-	66,7	70,3	37
	225 - Plasturgie, matériaux composites	-	-	-	-	ns
	227 - Energie, génie climatique	56,4	-	-	69,5	95
	Ensemble	56,4	-	68,9	68,9	151
Mécanique et structures métalliques	250 - Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	-	50	86,4	81,5	178
	251 - Mécanique générale et de précision, usinage	-	53,9	-	53,8	26
	252 - Moteurs et mécanique auto	59,4	70,6	82,5	69,2	227
	254 - Structures métalliques	64,1	68,6	-	66,7	153
	Ensemble	61,7	64,1	84,4	71,6	584
Génie civil, construction, bois	230 - Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	-	-	-	-	ns
	231 - Mines et carrières, génie civil, topographie	70,8	-	-	75,4	65
	232 - Bâtiment : construction et couverture	53,3	-	-	64,1	234
	233 - Bâtiment : finitions	43,8	-	-	47,6	206
	234 - Travail du bois et de l'ameublement	62,5	-	-	69	116
Ensemble	52,8	76,2	-	60,4	624	
Electricité, électronique (255 - Electricité, électronique)		42,3	63	74,5	66,9	160
Technologies industrielles	200 - Technologies industrielles fondamentales	-	-	70	70	20
	201 - Technologies de commandes des transformations industrielles	-	-	-	62,2	37
	Ensemble	-	-	-	66,7	57
Transport, manutention, magasinage (311 - Transport, manutention, magasinage)		-	-	-	-	ns
Ensemble Service		42,6	63,9	67,8	59,4	1225
Commerce, Vente	312 - Commerce, vente	42,9	63,4	68,3	53,8	500
Finances, comptabilité	300 - Spécialités plurivalentes des services	-	-	-	-	ns
	310 - Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	-	-	-	42,9	14
	313 - Finances, banque, assurances	-	-	75	75	20
	314 - Comptabilité, gestion	-	-	57,1	57,1	28
	Ensemble	-	-	64,6	59,7	67
Secrétariat, communication et information	323 - Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	-	-	57,1	57,1	21
	324 - Secrétariat, bureautique	-	-	47,6	54,8	31
	326 - Informatique, traitement de l'information, transmi. des données	-	-	-	-	ns
	Ensemble	-	-	50	53,6	56
Services aux personnes (santé, social)	330 - Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	-	-	-	-	ns
	331 - Santé	-	-	81,8	84,9	185
	332 - Travail social	-	-	-	80	ns
	335 - Animation culturelle, sportive et de loisirs	-	-	-	41,7	ns
	Ensemble	-	55	81,8	79,2	216
Coiffure esthétique (336 - Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes)		37,5	-	-	56,5	230
Hôtellerie, restauration, tourisme (334 - Accueil, hôtellerie, tourisme)		45,5	-	-	49,2	128
Services à la collectivité (343 - Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement)		-	-	-	-	ns

Lecture : en moyenne, 2 621 jeunes sortants de l'apprentissage en 2018 ou en 2019 sont issus du domaine de la production. 61,8 % d'entre eux sont en emploi.

Taux d'emploi : ratio entre l'effectif de sortants en emploi salarié à 6 mois et l'effectif de sortants.

Champ: Académie de Reims.

Données calculées sur la moyenne de deux années scolaires (sortants en 2018 et 2019).

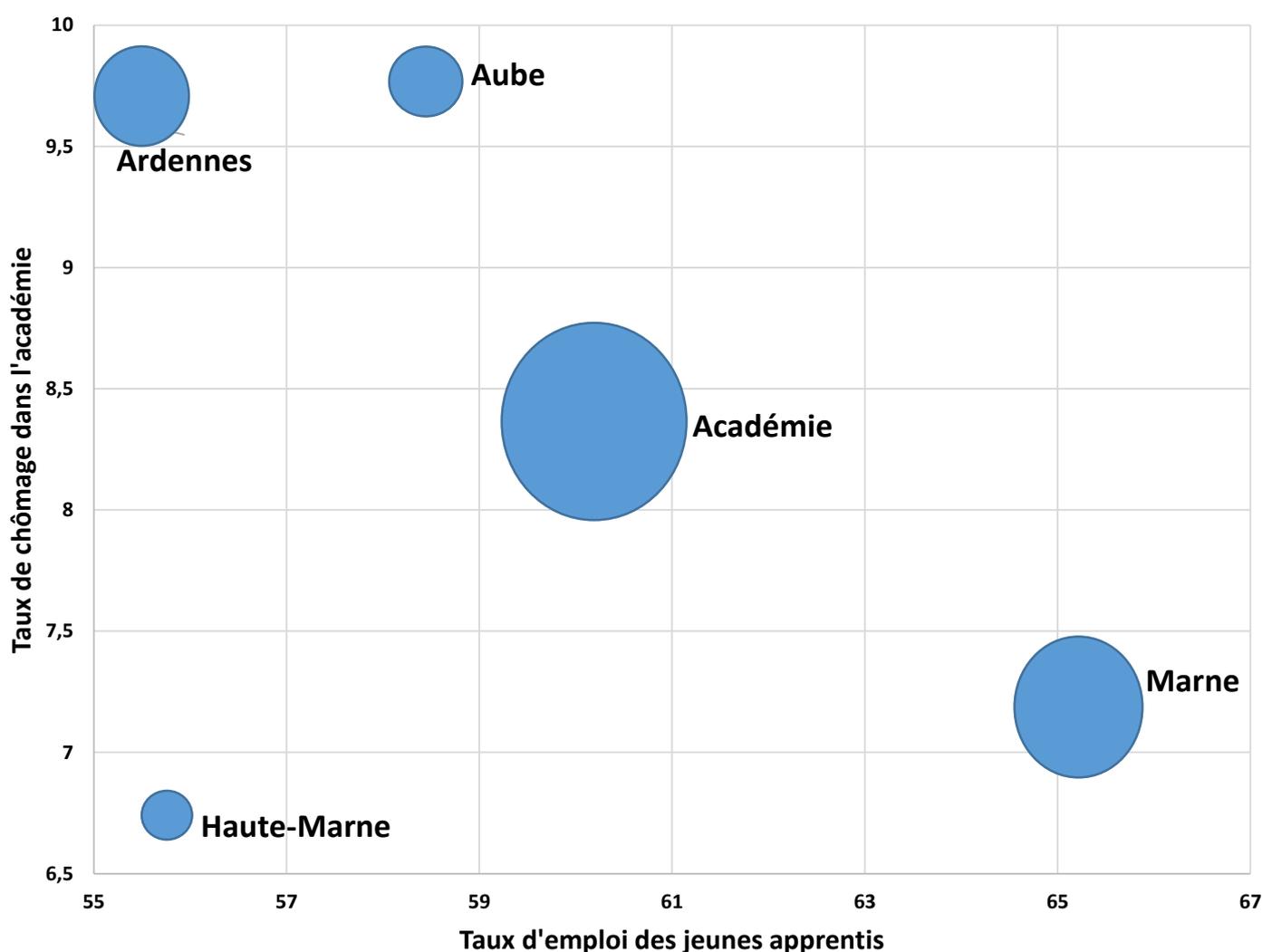
Source : Dares, Depp, InserJeunes

Une meilleure insertion dans le département de la Marne

Dans l'académie de Reims, les taux d'emploi des jeunes apprentis, six mois après leur sortie de formation, sont les plus faibles dans les Ardennes (55,4 %) et en Haute - Marne (55,9 %). Il est de 58,7 % dans l'Aube et dépasse 61 % dans le département de la Marne, voir **Figure 9**. La Marne est par ailleurs le département de l'ex-Champagne-Ardenne où le taux de chômage est le plus faible et où les formations de niveau BTS sont les plus implantées.

Figure 9

Taux d'emploi et taux de chômage selon les départements (en %)



Note : Les ronds sont proportionnels au nombre moyen de sortants d'un CFA en 2018 et 2019.

Champ : Académie de Reims,

Indicateurs : (1) taux d'emploi des sortants d'une dernière année de formation professionnelle, à la rentrée 2018 ou 2019, dans un centre de formation d'apprentis – secteurs public et privé et, (2) taux de chômage dans la région au 1er trimestre 2020.

Données calculées sur la moyenne des 2 années scolaires (sortants 2018 et 2019).

Source : Dares, Depp, InserJeunes, Insee, taux de chômage localisés des 15 ans ou plus en 2019.

Encadré Insertion des jeunes : un projet innovant DEPP/DARES d'appariement de bases de l'éducation et du travail

InserJeunes est un système d'information obtenu par rapprochement de bases de données administratives scolarité (remontées administratives des inscriptions des élèves et des apprentis) et de bases de données emploi afin de calculer chaque année au niveau établissement (lorsque les effectifs sont suffisants) les indicateurs suivants :

- taux d'emploi des sortants de l'établissement et valeur ajoutée de l'établissement;
- taux de poursuite d'études;
- taux d'interruption en cours de formation ;

Le système d'information InserJeunes diffuse également, pour les centres de formations d'apprentis, la part de contrats d'apprentissage interrompus avant leur terme. Il permet de se rapprocher de l'exhaustivité et de construire des indicateurs d'insertion à des niveaux très fins. Ces indicateurs sont disponibles à différents moments après la sortie du système éducatif (6 mois, 12 mois, 18 mois et 24 mois).

Le dispositif Inserjeunes succède aux enquêtes d'insertion IVA et IPA menées par la DEPP, mais les taux d'insertion mesurés ne sont pas comparables directement, et la transition vers le nouveau dispositif provoque donc une rupture de série.

Le premier point de divergence entre les deux dispositifs est la date d'observation : Inserjeunes mesure l'insertion, une semaine donnée de janvier, 6 mois après la sortie théorique de la formation, alors que les enquêtes IVA et IPA le faisaient 7 mois après la sortie. La nature des dispositifs est également très différente : Inserjeunes est une exploitation directe de fichiers administratifs alors que les enquêtes IVA et IPA étaient déclaratives. Cela impliquait notamment une incertitude sur la date précise d'observation, alors que celle-ci est précisément délimitée dans Inserjeunes. De plus tous les jeunes sortant ne répondaient pas (taux de réponse en moyenne de 58 % pour l'enquête IPA et 54 % pour IVA) ce qui pouvait s'accompagner d'un biais sur le profil des répondants en particulier en lien avec leur situation sur le marché de l'emploi et donc induire un biais sur le taux d'emploi estimé. En revanche, l'aspect déclaratif permettait dans les enquêtes IVA et IPA de prendre en compte l'ensemble des formes d'emploi (ainsi que de distinguer les différents cas de non-emploi). Ce n'est plus le cas avec Inserjeunes, qui se fonde sur les Déclarations Sociales Nominatives (DSN) comme source, et ne peut mesurer que l'emploi salarié relevant de ces déclarations, ce qui exclut notamment les indépendants, les auto - entrepreneurs, les salariés des particuliers employeurs et la fonction publique.

Ce projet a reçu un financement du Fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP) et permet de répondre à la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » de septembre 2018.

Pour en savoir plus

1- Collin C., Marchal N. (2021) « 6 mois après leur sortie en 2019 du système scolaire, 62 % des apprentis de niveau CAP à BTS sont en emploi salarié », note d'information, n° 21-07, février, DEPP.

2- Collin C., Marchal N. (2021) « 6 mois après leur sortie en 2019 du système scolaire, 41 % des lycéens professionnels de niveau CAP à BTS sont en emploi salarié », note d'information, n° 21-06, février, DEPP.

3- Jaspard, M.L. (2020) « L'orientation vers l'apprentissage à la fin de la troisième à la rentrée 2018 », note d'information, n° 20-28 ; septembre, DEPP.

4- Insee Références Emploi, chômage, revenus du travail, édition 2020, juillet, « Chômage dans les régions » Insee, Dares.

5- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4501601?sommaire=4504425> « La situation du marché du travail au 2ème trimestre 2018, les 5 faits saillants », les Rendez-vous de Grenelle | 2ème trimestre 2018.

6- « La situation du marché du travail au 2ème trimestre 2018, les 5 faits saillants », les Rendez-vous de Grenelle | 2ème trimestre 2018.

https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/rdv_grenelle_situation_du_marche_travail_2et_2018.pdf

6- https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/rdv_grenelle_situation_du_marche_travail_2et_2018.pdf

6- Insee Références *Emploi, chômage, revenus du travail*, édition 2020, juillet, « Chômage dans les régions » Insee, Dares.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4501601?sommaire=4504425>

7- « La situation du marché du travail au 2ème trimestre 2018, les 5 faits saillants », les Rendez-vous de Grenelle | 2^{ème} trimestre 2018.

8 - « Devenir des sortants des formations professionnelles des lycées et CFA. Enquêtes IVA et IPA 2015 ». [SPS-Rectorat de Reims, Note d'information n°55, septembre 2015](#)

9- « Devenir des sortants des formations professionnelles des lycées et CFA. Enquêtes IVA 2014 », SPS-Rectorat de Reims ».

[SPS-Rectorat de Reims, Note d'information n°37, avril 2014](#)

Champ

Le dispositif Inserjeunes couvre les CAP, baccalauréats professionnels, BTS, Mentions complémentaires de niveau IV et V dispensés dans les établissements publics et privés sous contrat sous tutelle du ministère de l'éducation nationale

Définitions

Sortants : sont considérés comme sortants les apprentis qui ne sont plus inscrits en formation l'année scolaire suivante.

Taux d'emploi : ratio entre l'effectif de sortants en emploi salarié et l'effectif de sortants.

Directeur de la publication
Olivier Brandouy

Réalisation

Victor Nzobounsana

Dossier

Statistiques & Prospective

Janvier 2021

11